



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14017
24 juin 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 24 JUIN 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA
TUNISIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous adresser la communication suivante de S. Exc.
M. Chedli Klibi, Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes.

"Le débat que vous commencez aujourd'hui sur le destin de Jérusalem
intervient à un moment décisif pour l'ensemble de la question de Palestine.

L'importance de Jérusalem pour les Arabes de toutes confessions
s'exprime dans le nom qu'ils lui donnent, Al Qods, la Cité Sainte, la
Sacrée. Notre attachement à Jérusalem n'est pas seulement d'ordre spirituel,
religieux et moral, il est charnel, physique et national.

Jérusalem ne fait pas seulement partie de l'héritage spirituel et de
l'expérience religieuse que nous vénérons, elle est inséparable de notre
conscience nationale et de notre histoire.

En cherchant à modifier la situation démographique de Jérusalem, à
mutiler son caractère physique et culturel, à effacer sa dimension
historique et son appartenance à la nation arabe, Israël attente à l'essence
même de notre conscience nationale et spirituelle.

La communauté mondiale a condamné à plusieurs reprises les actes
unilatéraux de l'autorité israélienne d'occupation à Jérusalem, son
annexion illégale et sa décision illégitime d'en faire sa capitale.

Pour la communauté mondiale, Jérusalem est une cité universelle de
lumière et les agressions qu'Israël y commet par l'annexion et l'usurpation
sont une tentative du racisme sioniste de la faire basculer dans les ténèbres,
conséquence inéluctable si les desseins d'Israël ne sont pas mis en échec.

Les récentes acrobaties législatives accomplies par la Knesset ne sont
que le dernier épisode des plans sionistes destinés à mettre la communauté
mondiale devant le fait accompli.

Le fait que le Conseil de sécurité des Nations Unies soit saisi de cette question souligne la profonde préoccupation de la communauté mondiale, ainsi que sa détermination de mettre un terme au processus de déformation et à l'annexion progressive poursuivis par Israël contre notre bien-aimée Jérusalem arabe.

La Ligue des Etats arabes et les peuples arabes attendent de vos débats une résolution allant au-delà de la condamnation et comprenant des mesures susceptibles de dissuader l'agresseur et de faire en sorte qu'Israël cesse de violer la Cité Sainte.

Le Secrétaire général de la
Ligue des Etats arabes,

(Signé) Chedli Klibi"

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
Tunisie auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) M'Hamed ESSAAFI

